



Qualité de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur Logement, emploi, revenus et cadre de vie différencient les territoires

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la qualité de vie de la population est très variable d'un territoire à l'autre et largement déterminée par les conditions de logement, d'emploi, de revenus et de cadre de vie. En la matière, les 80 intercommunalités qui composent la région en 2016 sont soumises à des enjeux différents.

Dans les métropoles, très urbanisées et à forte artificialisation des sols, les salaires sont plutôt élevés mais les poches de précarité nombreuses. Le littoral varois et azuréen, fort de nombreux atouts, se caractérise par un coût de l'immobilier très élevé qui peut expliquer la faible attractivité de ce territoire. L'arrière-pays se compose à la fois de territoires attractifs, où la problématique du transport est essentielle, et d'espaces faiblement urbanisés, où l'accès à l'emploi est difficile. L'enjeu de l'accessibilité de la population aux services est majeur dans les espaces de montagne. La qualité de vie des habitants, liée à leur activité économique, y présente un double visage entre territoires touristiques et zones enclavées.

Stéphanie Durieux et Claire Joutard (Insee), Bruno Terseur (Dreal)

La notion de qualité de vie des habitants d'un territoire revêt de multiples facettes, objectives et parfois subjectives, dépendantes des situations individuelles ou du cadre de vie. Le bien-être de la population est largement déterminé par le revenu mais ne peut toutefois s'y résumer. Ainsi, occuper un emploi, habiter un logement confortable, pratiquer un sport ou cultiver des liens sociaux, sont autant de facteurs favorables au bien-être de chaque individu. À l'inverse, n'avoir aucun diplôme, être éloigné des services de la vie courante ou vivre dans une zone exposée à la pollution influent négativement sur la qualité de vie.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la qualité de vie des habitants est très variable d'un territoire à un autre, principalement en fonction des facteurs individuels que sont le logement, l'emploi, les

Améliorer la qualité de vie, un objectif commun pour l'État et la Région

Fin 2016, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a lancé l'élaboration du **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)**, structuré autour de trois lignes directrices :

- Organiser un maillage régional équilibré et conforter les centralités,
- Mettre en capacité les territoires en conjuguant diversité et égalité,
- Renforcer l'attractivité et la qualité de vie du territoire.

Associé à l'élaboration de ce schéma prescriptif, l'État a identifié comme enjeu prioritaire contribuant au développement équilibré et solidaire du territoire régional, le renforcement de l'attractivité pour les entreprises et les habitants de la région.

Le SRADDET s'appuiera sur la préservation, la restauration et la mise en valeur des atouts naturels, patrimoniaux et culturels. Tout en répondant efficacement aux besoins essentiels des habitants en matière d'emploi, de mobilité et de logement, il sera un levier pour améliorer la qualité de vie dans tous les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur, objectif commun à la Région et à l'État.

revenus, ainsi que du cadre de vie (figure 1).

En règle générale, la maison individuelle, très peu disponible dans les zones fortement urbanisées, correspond à une meilleure qualité de vie. Le coût du

foncier est également un facteur discriminant, le prix d'achat d'une maison pouvant varier de un à douze entre certains espaces littoraux et des zones de montagne. La sur-occupation des logements, plus fréquente dans les zones



urbaines, notamment de la Côte d'Azur, exerce aussi une influence néfaste sur le bien-être.

Au-delà même du revenu qu'il procure, l'emploi constitue un facteur d'intégration et de cohésion sociale. Neuf personnes sur dix en âge de travailler sont en emploi dans des zones à forte activité touristique, en particulier de montagne. À l'opposé, seulement sept personnes sur dix occupent un emploi dans des territoires où l'accès au marché du travail est plus contraint.

Le revenu imposable moyen par foyer fiscal, mais également le taux de pauvreté peuvent varier quasiment du simple au double entre les zones les plus aisées de la Côte d'Azur et certaines zones de montagne isolées.

Enfin, concernant le cadre de vie, la région est dotée de nombreux espaces naturels préservés qui occupent les trois quarts de sa superficie. La présence de parcs naturels (4 parcs nationaux et 7 régionaux en Paca) ou de sites Natura 2000, qui couvrent parfois plus de la moitié de la surface des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), est favorable à la qualité de vie des populations résidentes. À l'inverse, les habitants des espaces métropolitains sont plus fréquemment soumis à des émissions élevées de polluants.

En définitive, l'analyse des disparités de qualité de vie à l'échelle des 80 intercommunalités de la région fait émerger l'existence de six types très différenciés de territoires (figure 2 et encadré Méthode).

Dans les métropoles, le bien-être contrasté des habitants

Avec 2 615 600 habitants, soit plus de la moitié de la population régionale, les deux métropoles, Aix-Marseille Provence (AMP) et Nice Côte d'Azur (NCA), ainsi que les communautés d'agglomérations (CA) des Pays de Lérins et de la Riviera Française, composent un groupe de territoires très urbanisés et denses, dont la qualité de vie des habitants présente des caractéristiques propres. La population résidente y est plutôt jeune et diplômée et dispose de salaires élevés en moyenne. Le salaire horaire distribué est ainsi supérieur de 3 % à la moyenne régionale. Par ailleurs, le caractère très urbain de ces territoires limite les temps d'accès aux équipements, notamment culturels et de santé, et favorise l'usage des transports en commun. Le cadre environnemental, très artificialisé (20 % contre 6 % en moyenne régionale), n'est cependant pas sans atout : il compte une part importante d'espaces verts au sein des unités urbaines, et de surfaces protégées en bordure d'agglomération, telles que les Parcs nationaux des Calanques et du Mercantour.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le soleil ne suffit pas

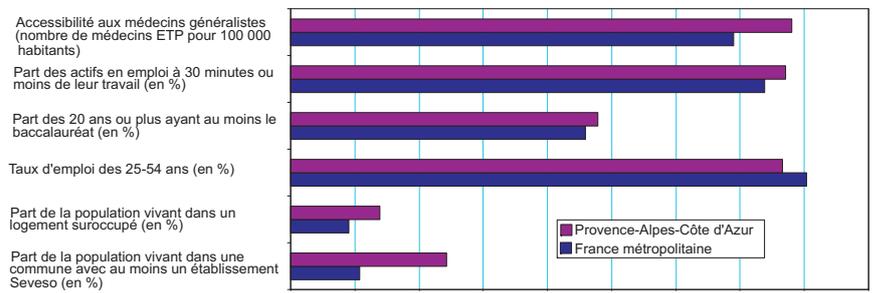
En termes de qualité de vie, Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose de nombreux atouts. Les espaces naturels sont nombreux et couvrent une large part du territoire régional. L'accessibilité aux équipements et services est très aisée, en lien avec la forte urbanisation de la région et la concentration démographique sur le littoral et la vallée du Rhône (figure 1). La population est plutôt diplômée et les salaires distribués sont en moyenne plus élevés que dans la plupart des autres régions de province.

À l'inverse, le bien-être des habitants de la région présente certaines fragilités. Les disparités de revenus sont importantes et les conditions de vie sont parfois difficiles : 17 % de la population vit sous le seuil de pauvreté et 14 % habite un logement en situation de sur-occupation. La participation de la population au marché du travail, bien qu'en progrès, est en outre plus faible qu'ailleurs : le taux d'emploi des 25-54 ans est de 4 points inférieur à la moyenne de France métropolitaine. Les écarts d'emploi et de salaires entre hommes et femmes sont en outre très marqués. En regard, le chômage est prégnant et les chômeurs de longue durée particulièrement nombreux. La situation des jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur est également difficile : moins diplômés qu'en moyenne nationale, la part de jeunes non insérés est élevée.

Enfin, certains aspects environnementaux affectent la qualité de vie des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec en particulier une artificialisation des sols marquée.

1 Qualité de vie des habitants de Paca : des atouts et des faiblesses

Indicateurs de qualité de vie en Provence-Alpes-Côte d'Azur et France métropolitaine en 2013



Lecture : la part de la population vivant dans une commune avec au moins un établissement Seveso s'établit à 24,3 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur, contre 10,8 % en moyenne en France métropolitaine.

Sources : Insee, Recensement de la population 2013, Base permanente des équipements 2015, etc. ; Meem.

À l'inverse, la qualité de vie des habitants de ces territoires apparaît plus défavorisée à l'aune de certains indicateurs, en particulier sociaux. Les ménages les plus exposés à la précarité, chômeurs, familles monoparentales, jeunes sans diplôme ou personnes âgées vivant seules, y sont nettement surreprésentés. Les logements, majoritairement collectifs, sont deux fois plus souvent en situation de sur-occupation qu'ailleurs, et le coût moyen d'achat d'un appartement est en moyenne plus élevé que dans les autres types de territoires de la région. Ces difficultés d'accès à la propriété et au logement individuel peuvent expliquer pour partie le déficit migratoire global de ce territoire « métropolitain ». Enfin, dans cet espace urbain discontinu et polycentrique, les deux tiers des actifs se rendent au travail en voiture, ces très nombreux déplacements provoquant une congestion des voies de communication.

Au sein même de ce territoire « métropolitain », les indicateurs de qualité de vie des habitants présentent des hétérogénéités. La population d'Aix-Marseille-Provence est plus exposée à la pollution que celle de Nice Côte d'Azur. Par ailleurs, 20 % du territoire d'AMP est artificialisé, contre 9 % pour celui de NCA. En matière d'accès au logement, la qualité de vie dans la métropole azurélienne est affectée par un coût de

l'immobilier très élevé, en particulier pour les maisons. La sur-occupation des logements y est par ailleurs beaucoup plus prégnante qu'à AMP. Enfin, concernant le marché du travail, le taux d'emploi est sensiblement supérieur à NCA qu'à AMP, et les contraintes de déplacement, en lien avec la géographie du territoire, sont beaucoup plus intenses.

Sur le littoral varois et azuréen, un coût de l'immobilier élevé qui révèle une qualité de vie plus sélective

Situés sur le littoral varois et azuréen, huit EPCI, très denses et urbanisés, rassemblent un cinquième de la population régionale sur un dixième de sa superficie. Leurs habitants sont assez âgés en moyenne (30 % ont plus de 60 ans). Dans ces espaces où s'exerce une très forte concurrence sur l'utilisation des sols, le coût de l'immobilier y est particulièrement élevé (figure 3). La difficulté pour accéder à un logement peut expliquer la faible attractivité de ce territoire, dont la croissance démographique est faible. Ainsi, parmi les différents indicateurs de qualité de vie des habitants, l'accès au logement est le seul qui soit significativement défavorable à ce territoire littoral, et constitue donc un enjeu majeur.

À l'inverse, les résidents de cet espace disposent de nombreux atouts en matière de bien-être. Avec un taux d'emploi plutôt élevé, la population dispose de revenus plus élevés que la moyenne régionale et la pauvreté y est nettement moins fréquente. Les habitants accèdent par ailleurs rapidement à leur travail et aux équipements et services, notamment culturels, ce qui favorise la préservation de temps personnel. Leur cadre de vie est par ailleurs favorable avec, outre l'accès au littoral, la plus forte part d'espaces verts au sein des villes de la région.

Toulon Provence Méditerranée (TPM) appartient à ce groupe d'EPCI littoraux. La population qui y réside présente en effet des caractères communs en matière d'accessibilité aux équipements, de temps et de modes de déplacements domicile-travail ou encore de confort du logement. Néanmoins, pour un certain nombre d'indicateurs, en particulier sociaux, la qualité de vie des habitants de TPM se rapproche plutôt de celle des métropoles régionales. Ainsi, la situation de l'emploi, le niveau de revenus et l'exposition à la précarité des résidents de TPM s'apparente plutôt aux caractéristiques « métropolitaines » qu'à celles des EPCI du littoral.

Un arrière-pays formé de territoires attractifs à caractère périurbain

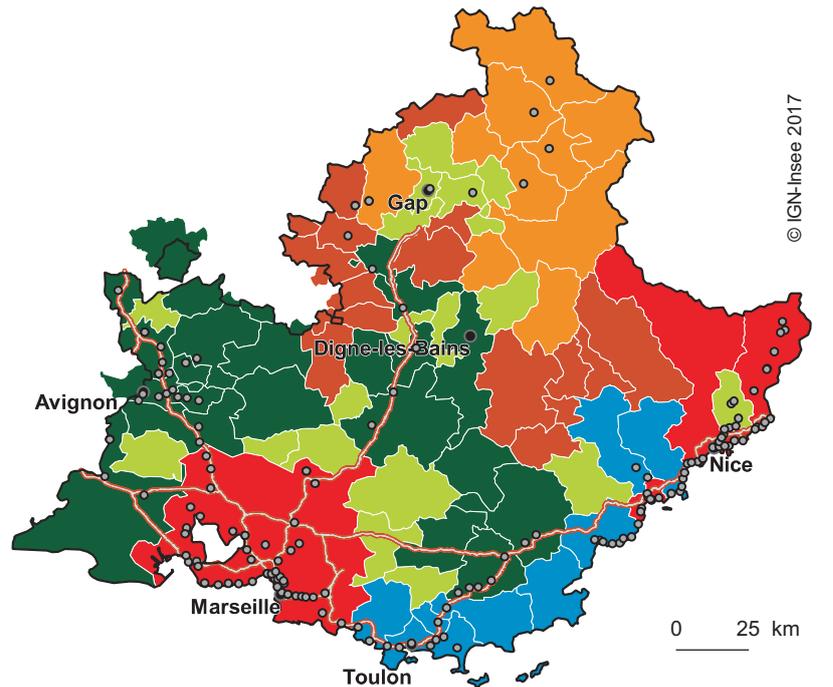
Dans l'arrière-pays, 19 EPCI situés à proximité des axes routiers composent un ensemble périurbain de 300 000 habitants. Sa croissance démographique est très forte (+ 1,5 % par an entre 1999 et 2013 contre + 0,7 % en Paca). Ces espaces attractifs rassemblent 6 % de la population régionale sur 13 % du territoire.

Ces territoires présentent un caractère périurbain marqué. La population qui y réside est plus souvent en emploi qu'ailleurs, dispose de revenus supérieurs à la moyenne régionale et travaille fréquemment assez loin de son domicile. Dans ces territoires, l'accession à la propriété est facilitée par un coût de l'immobilier inférieur à celui pratiqué sur le littoral ou dans les métropoles. La possibilité d'habiter en maison individuelle dans un cadre de vie préservé ajoute au bien-être de la population.

Mais cet espace périurbain exige de ces habitants des trajets domicile-travail souvent longs (supérieurs à 40 min en moyenne), très majoritairement en voiture. À peine plus de 2 % des actifs utilisent les transports en commun pour se rendre à leur travail. En outre, les temps d'accès aux équipements et services sont relativement longs. Pour les habitants de ces espaces qui ont, pour certains, choisi de s'éloigner de leur lieu de travail pour une meilleure

2 Au regard des indicateurs de qualité de vie de leurs habitants, les intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur se répartissent en 6 groupes

Typologie des 80 Établissements Publics de Coopération Intercommunale de Paca en 2016



- Territoires "métropolitains" avec des indicateurs de qualité de vie contrastés
 - Territoires du littoral varois et azuréen au coût de l'immobilier élevé
 - Territoires de l'arrière-pays attractifs à caractère périurbain
 - Territoires de l'arrière-pays où l'accès à l'emploi est difficile
 - Territoires de montagne à forte activité touristique
 - Territoires de montagne enclavés dont la population est exposée aux fragilités sociales
- Axes autoroutiers
 ● Gares ferroviaires

Sources : Insee, Recensement de la population 2013, Base permanente des équipements 2015, etc. ; Meem ; Dreal Paca ; DGFIP et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, DVF 2012-2014 (traitement Cerema)

qualité de vie, les enjeux portent donc sur l'accessibilité aux équipements, ainsi que sur les déplacements quotidiens, facteurs de vulnérabilité énergétique.

Parmi ces EPCI périurbains, la CA du Gapençais se singularise par un degré d'urbanisation plus marqué, la rapprochant d'une « petite métropole de montagne ». À l'image des métropoles, les temps d'accès aux équipements et à l'emploi sont faibles mais l'exposition à la précarité et les formes d'habitat très largement tournées vers le collectif sont surreprésentées.

Un arrière-pays où l'accès à l'emploi est difficile

Principalement situés dans l'arrière-pays varois et le Vaucluse, 23 EPCI forment un espace dont les habitants présentent des caractères communs en matière de qualité de vie. Ce territoire abrite un habitant de la région sur cinq pour un tiers de la superficie régionale. Il gagne de la population au rythme de 1 % par an depuis le début de la décennie.

Dans cet espace, la population, plutôt jeune, fait face à d'importantes difficultés en matière d'emploi. Le chômage, notamment

de longue durée, y est plus prononcé qu'ailleurs. Facteur commun à ces EPCI, la situation des jeunes est préoccupante. Ceux-ci sont plus souvent sans diplôme et sans emploi. La part de jeunes non insérés atteint 30,5 % contre 25,5 % en moyenne régionale et près d'un jeune sur quatre est sans diplôme. En outre, les actifs en emploi perçoivent des salaires peu élevés. La pauvreté, associée à la persistance du chômage, est prononcée. Le taux de pauvreté atteint 19 % contre 17 % en moyenne régionale.

Le cadre de vie de ces territoires présente toutefois de réels atouts. Les espaces artificialisés couvrent à peine plus de 10 % de la superficie et l'accès au logement est facilité par un coût de l'immobilier modéré. Dans ces territoires, les principaux enjeux en termes de qualité de vie de la population portent sur l'emploi et, plus particulièrement pour les jeunes, sur l'accès à la qualification et à l'insertion professionnelle.

Avec 184 000 habitants en 2013, la CA du Grand Avignon concentre près de 20 % des résidents de ce groupe d'EPCI. Cette population partage certains caractères en matière de qualité de vie, notamment l'exposition à la précarité ou les difficultés d'insertion des

jeunes. Mais les habitants du *Grand Avignon* présentent aussi certains attributs les rapprochant davantage des populations « métropolitaines », comme une plus grande part de diplômés, une plus forte exposition aux émissions de polluants sur un territoire largement artificialisé. Le coût de l'immobilier y est cependant plus faible que dans les autres pôles urbains de la région.

Deux espaces de montagne très différenciés au regard de la qualité de vie

Dans le massif alpin ou ses contreforts, 26 EPCI regroupent 2 % de la population régionale sur 30 % de sa superficie. Abritant de nombreuses zones protégées, leur environnement est particulièrement préservé. Éloignés des équipements et services, les habitants sont soumis à une certaine vulnérabilité énergétique, qu'il s'agisse des dépenses de carburant ou de chauffage.

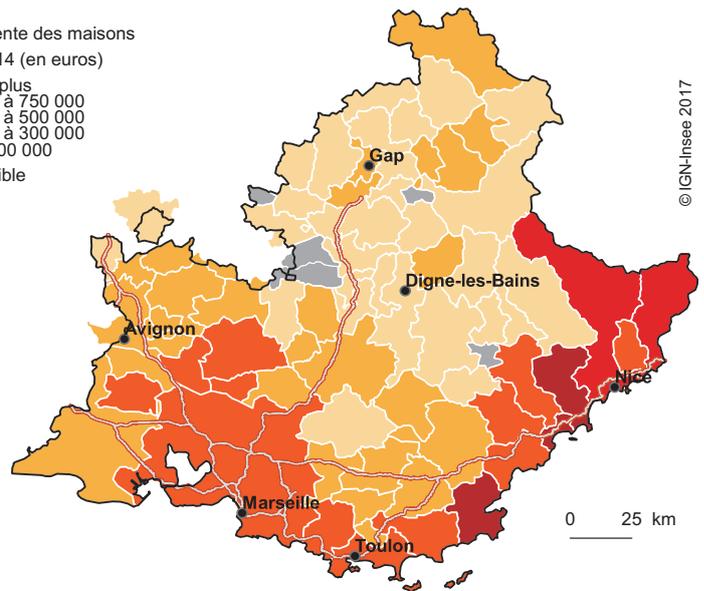
Au-delà des traits communs à ces territoires de montagne, les indicateurs de bien-être de leur population permettent de distinguer deux groupes. Un ensemble de 10 EPCI, tous dotés d'au moins une station de ski, se caractérise par un taux d'emploi très élevé (86 %) et un chômage presque deux fois inférieur à la moyenne régionale. L'activité économique liée au tourisme est toutefois

3 Le prix de l'immobilier est élevé sur le littoral

Prix moyen de vente des maisons sur la période 2012-2014 dans les EPCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Prix moyen de vente des maisons entre 2012 et 2014 (en euros)

- 750 000 et plus
- de 500 000 à 750 000
- de 300 000 à 500 000
- de 200 000 à 300 000
- moins de 200 000
- non disponible



Source : DGFIP et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, DVF 2012-2014 (traitement Cerema)

source de salaires souvent faibles (15 % inférieurs à la moyenne régionale) et d'une moindre proportion d'emplois stables (70 % contre 85 % en moyenne régionale). Pour autant, la population est beaucoup moins exposée à la pauvreté qu'ailleurs. À l'inverse, dans 16 EPCI marqués par leur enclavement, les habitants sont plutôt défavorisés en termes de qualité de vie. La

population, en moyenne assez âgée, dispose d'un revenu disponible faible et est plus exposée à la pauvreté qu'ailleurs. La situation des jeunes est particulièrement délicate : la part de jeunes non insérés est élevée. Par ailleurs, les actifs en emploi sont souvent très éloignés de leur travail et les temps d'accès aux équipements et services sont les plus élevés de la région. ■

Définitions et Méthode

● La qualité de vie revêt de nombreux aspects

Suite aux travaux de la **commission Stiglitz**, la qualité de vie à l'échelle des territoires est abordée dans cette étude selon **14 dimensions** : accès aux équipements et services, culture-sports-loisirs-vie associative, éducation, égalité hommes-femmes, emploi-travail, environnement, équilibre travail-vie privée, logement, relations sociales, revenus, santé, sécurité, transports et vie citoyenne.

Pour approcher ces dimensions, **49 indicateurs**, disponibles au niveau des EPCI, ont été sélectionnés. Ils sont issus de nombreuses sources, produites notamment par l'Insee (Recensement de la population 2013, Base permanente des équipements 2015, DADS 2013, etc.), le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer (Corine Land Cover 2012, etc.).

Par ailleurs, pour mesurer le coût de l'immobilier, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dispose du fichier Demande des Valeurs Foncières (DVF) de la DGFIP, retraité par le Cerema. Les prix de vente moyens ont été calculés par EPCI sur la période 2012-2014, en différenciant les appartements des maisons. Pour certains EPCI, le volume des transactions étant faible ou non disponible, les valeurs ont été estimées à partir d'années antérieures ou d'EPCI voisins.

Compte tenu des données disponibles, le maillage géographique retenu dans l'étude est celui des 80 EPCI de la région au 1^{er} janvier 2016. À partir de janvier 2017, l'intercommunalité comprend 52 EPCI en Paca.

● Une typologie des EPCI pour qualifier la qualité de vie de leurs habitants

Une Analyse en Composantes Principales (ACP), suivie d'une Classification Ascendante Hiérarchique (CAH), ont permis d'identifier les critères discriminant les EPCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2016, selon la qualité de vie de leur population résidente, puis de construire une partition du territoire régional en 6 groupes sur la base des 49 indicateurs retenus.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur

17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :

Patrick Redor

Rédactrice en chef :

Gwenaëlle Thomas

Crédits photos :

CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : mars 2017

ISSN : 2274-8199 (version imprimée)

ISSN : 2417-1395 (version en ligne)

© Insee 2017, Région Paca, Dréal

Pour en savoir plus

- Joutard C., Terseur B., Verdeau A., « Développement durable - Des progrès encore attendus, mais des avancées significatives », *Insee Flash Provence-Alpes-Côte d'Azur* N°29 - octobre 2016
- Chauvot N., Pougard J., « Provence-Alpes-Côte d'Azur - Le cadre de vie, moteur des déménagements », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* N°36 - octobre 2016
- Reynard R., Vialette P., « Une approche de la qualité de vie dans les territoires », *Insee Première* N°1519 - octobre 2014

